

V – FRANÇOIS II, LA BRETAGNE A TOUT PRIX (1435-1488)

Quatrième enfant et seul fils survivant de Richard de Bretagne, comte d'Étampes, il devient à la mort de son père, comte titulaire d'Étampes, puis est désigné héritier présomptif du duché de Bretagne, avant d'accéder au duché en 1458 à la mort de son oncle le duc Arthur III, le connétable de Richemont.

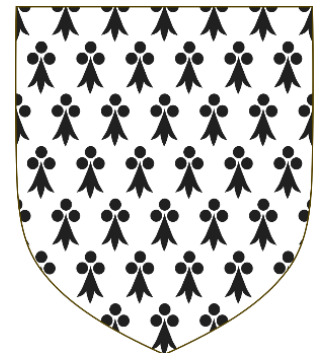


Vitrail de l'ancien couvent Cordeliers de Nantes
François II, duc de Bretagne, en prière

Dès 1459, il se fait couronner à Rennes, revêtu des habits distinctifs de sa fonction, hérités des rois de Bretagne : *“une soustane (tunique) fourrée d'ermes et par-dessus icelle un manteau royal de mesme”*.

Puis on lui remet la bannière du duché, l'épée nue - signe d'autorité – et enfin une couronne à hauts fleurons, fermée identique aux rois. Car dès son avènement il se veut l'identique des monarques français.

François II dispose ainsi de ses propres finances, alimentées par des revenus de son domaine et par la levée de ses impôts et, non seulement il bat monnaie d'or et d'argent – *signe de souveraineté* –, mais il est libre de mener la politique qu'il souhaite avec son arme et son administration.



Armes des ducs de
Bretagne de 1316 à
1514

Pour les affaires publiques, il s'appuie sur de précieuses institutions : Un conseil ducal, une chancellerie et une chambre des comptes.

- **Le conseil ducal** comprend des représentants de l'élite : évêques, aristocrates et bourgeois. Là, en cercle restreint pour préserver le secret, on délibère sur les problèmes du duché. François II écoute mais c'est lui, et lui seul, qui décide.
- Ensuite, **les services de la chancellerie** mettent en forme les ordres du duc, inspirés ou non par son conseil, les scellent pour les authentifier et les expédient pour exécution.
- La dernière instance, **la chambre des comptes** de Vannes, a la main sur le domaine ducal et contrôle les agents du fisc.

Fidèle, mais pas soumis

De plus, le prince réunit au moins une fois par an les états de son duché. Y siègent les dignitaires des trois ordres. Dans cette assemblée on débat des grandes questions du moment, des ordonnances, c'est-à-dire de la législation, de la paix, de la guerre... Les avis ne sont que consultatifs. **François II reste maître des décisions, à l'exception d'une seule : le montant de l'impôt à percevoir. Le consentement des délégués est obligatoire dans ce**

domaine, mais cela pose rarement problème car les votes sont précédés de banquets, de fêtes somptueuses....

Au lieu de limiter les pouvoirs du duc, les états de Bretagne les renforcent, ce qui accentue la symbiose qui unit le prince et ses sujets.



Premier parmi ses pairs !

Le duc de Bretagne, à la tête d'une principauté quasi indépendante, est représenté ici dans le *Livre des tournois* de René d'Anjou.

S'il n'est pas sacré comme le roi de France, François prétend, comme lui, ne tenir son pouvoir que de Dieu.

“*Duc par la grâce de Dieu*” est une formule utilisée dans les actes émanant de la chancellerie depuis 1417. De ce fait, le duc exerce des fonctions théoriquement illimitées.

François II s'intéresse peu à la conduite des affaires. Il assiste rarement au Conseil ducal, qui est le gouvernement du duché : entre 1459 et 1463, il n'y assiste que trois fois, et se contente de se tenir au courant des décisions de ses collaborateurs.

Pour que son duché jouisse pleinement de son indépendance, il obtient du pape Pie II en 1460 une bulle pour la création d'une université à Nantes.

Désormais, les Bretons n'iront plus étudier en France et formeront un vivier pour le service du prince.

Un prince fastueux et généreux

Libéré de toute contrainte au début de son règne, le duc peut mener un train de vie somptueux. Comme son voisin le roi capétien, il est à la tête d'une véritable cour composée de personnages attachés à son service et à sa gloire.

Des nobles du meilleur lignage remplissent diverses fonctions : un grand chambellan, une dizaine de chambellans, des maîtres d'hôtel et des écuyers. Il peut profiter de leur compagnie ou les charger de missions.

François II montre à tous qu'il ne dépend de personne

Nouvellement intronisé, il ne rend pas l'hommage lige au roi de France, ce qui serait une preuve d'inféodation, attendu que la Bretagne n'est pas issue du Royaume de France.

Il ne s'agenouille pas devant le roi pour lui jurer fidélité. Il lui prête un hommage simple, debout et l'épée au côté, comme s'il s'agissait d'une simple visite à un voisin qui ne serait que son *alter ego*.

Ainsi, François II prouve-t-il, comme ses prédécesseurs depuis la fin du 14^e siècle, qu'il est “roi en son duché” et qu'il est à la tête d'un véritable “Etat breton” souverain !

Font encore partie de sa maison des hommes chargés de la bonne santé des corps et des âmes : des médecins, des chirurgiens, des confesseurs et des chapelains.

Es ménestrels, des bouffons, des responsables de la chasse ou de la table s'occupent de le divertir. Tous vivent de façon itinérante, la cour se déplaçant principalement dans le pays de Vannes, où elle dispose de nombreux châteaux – *celui de Suscinio, agrandi par l'un de ses prédécesseurs Jean V, avait la préférence de François II* -. Néanmoins dans cette volonté d'établir sa cour dans des édifices luxueux, il doit composer avec des impératifs de défense.



Vue aérienne du château de Suscinio, dans la presqu'île de Rhuys

Si François II a un goût marqué pour l'orfèvrerie, s'il aime porter bijoux et pierres précieuses, il sait faire partager ses goûts et offre souvent des bijoux aux épouses de ses invités, qui reçoivent, eux, gratifications et pensions.

François II renonce peu à peu à cette itinérance, **parce qu'il veut une capitale fixe où il pourra résider avec son gouvernement et son entourage**, parce qu'il veut, comme le roi de France, **avoir une demeure qui manifestera sa puissance**.

Il fait donc détruire à Nantes le vieux château de la Tour neuve construit au début du 13^e siècle, et, **en 1466, lance la construction d'un nouveau château** sur le même emplacement ; ce sera une élégante et vaste résidence.

Pour la préserver des attaques, notamment de la France, de plus en plus menaçante, **il en renforce les défenses par l'édification de plusieurs tours**. Sa fonction militaire sera utilisée par le duc lors de la Guerre folle au cours de laquelle il s'oppose au roi de France.



Le luxe n'y est pas oublié. Les pièces ouvertes au public sont ornées de tapisseries ; les appartements ducaux sont tendus de soieries et de velours, tissus précieux qui servent également pour les vêtements du duc.

François II et les femmes

D'un tempérament frivole, François II tombe sous le charme d'Antoinette de Maignelais, qu'il a connu à la cour de France.



Vue aérienne de l'actuel château des ducs de Bretagne à Nantes

Celle-ci partageait la couche du vieux roi de France Charles VII, où elle avait succédé à sa célèbre cousine, Agnès Sorel, avant de rejoindre, de temps à autre, celle du jeune François...Antoinette fait de fréquents allers et retours entre la France et Nantes, avant de s'établir dans cette ville en 1461.



Portrait de François II et Marguerite de Foix :

Le seul portrait connu de son vivant
par le Maître de Jeanne de France
Détail du missel des Carmes de Nantes
Bibliothèque de l'université de Princeton

Sa présence fait scandale, d'autant que la favorite donne naissance à trois enfants bâtards.

Après la mort de sa première épouse, Marguerite de Bretagne en 1469, la nouvelle duchesse, Marguerite de Foix-Navarre, donne vie à deux filles légitimes, Anne et Isabeau. Soulagement...

Le duc préfère la vie de plaisirs d'un grand seigneur de son temps, partageant l'essentiel de ses loisirs en chasses, jeux. Quand tant de princes de son siècle arborent des devises belliqueuses ou prétentieuses, il fait graver sur un de ses bijoux la devise : *"Il n'est de trésor que de liesse"*.

Une politique d'indépendance

Mais l'horizon politique s'assombrit à partir de 1461, quand le roi de France, Louis XI succède à Charles VII et exprime sa volonté de réunir la Bretagne et le duché de Bourgogne, tenu par Charles le Téméraire à la France.

Après avoir tenté de négocier, les deux princes, menacés de dépossession, s'unissent.

Mais en 1465, leur coalition, dite "Ligue du Bien public", que François II a rejoint fort tardivement ne donne pas les effets escomptés. En entrant en guerre contre le roi, la coalition de princes projetait d'installer à sa place un régent, qui serait le faible Charles de France, duc

de Berry (18 ans) et frère cadet de Louis XI. Le duc obtient cependant par le traité de Saint-Maur la renonciation de Louis XI au droit de régale sur les évêchés bretons.

Et François II se retrouve seul après la mort de Charles le Téméraire en 1477 (*cf. volet 2 sur René II de Lorraine*). Il ordonne alors à Pierre Landais, son trésorier général des finances, farouchement antifrçais, de tisser des alliances avec les puissances étrangères. Il lui demande aussi de pourchasser en Bretagne tous les ennemis de la couronne ducal.

Tous ceux qui viennent de France, ou qui entretiennent des relations avec la France, doivent être sanctionnés. La vague d'espionnage n'épargne personne. Ainsi, le chancelier Guillaume Chauvin qui va négocier à la cour de Louis XI *un modus vivendi* avec la Bretagne est arrêté à son retour en 1481 et Pierre Landais le laisse mourir en prison trois ans plus tard.

Alors que la tension est à son paroxysme, une heureuse nouvelle parvient à Nantes : la mort de Louis XI, le 30 août 1483. Et comble de bonheur, il laisse le trône de France à son fils Charles VIII, âgé de 13 ans, placé sous la tutelle de sa sœur aînée Anne de Beaujeu, âgée de 22 ans !

François II, trahi, usé, fatigué

Le danger d'annexion semble écarté. Mais François II **déchant vite car Anne de Beaujeu poursuit le même programme que celui du souverain défunt : détruire la Bretagne de l'intérieur et intervenir militairement.**



Anne de Beaujeu



Pour atteindre le premier objectif, Anne de Beaujeu achète, à partir de 1484, le soutien d'une quinzaine de personnages de l'entourage de François II. Leur mission consiste à la renseigner sur les agissements du duc et faire obstacle à sa politique antifrçaise. Pour ce faire, elle favorise en 1485 l'arrestation de Pierre Landais par des seigneurs bretons révoltés ; il est promptement exécuté. La France a désormais les mains libres pour intervenir.

François II est totalement isolé . Avec le déclenchement de la guerre folle (*qui voit, entre 1485 et 1488, Anne de Beaujeu affronter Louis II d'Orléans, le duc d'Autriche, Richard III*

d'Angleterre, le comte de Foix et le duc François II de Bretagne), le duc de Bretagne ne peut pas prétendre rivaliser avec les armées du roi de France.

Les Bretons sont écrasés à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, près de Rennes le 28 juillet 1488 et François II, réfugié dans sa demeure de Couëron, près de Nantes, doit signer un humiliant traité de paix imposé par le roi Charles VIII. **Ce traité stipule, entre autres, que si les deux filles du duc, Anne et Isabeau, veulent se marier, elles devront recueillir le consentement du roi de France.**



Anne de Bretagne
par Jean Bourdichon
Détail d'une miniature
des *Grandes Heures d'Anne de
Bretagne*, vers 1503-1508

Pour mémoire :

François II n'a pas d'héritier mâle, ce qui menaçait de replonger la Bretagne dans une crise dynastique voire de faire passer le duché directement dans le domaine royal.

François II étant en résistance contre les prétentions du roi de France, a décidé de faire reconnaître héritière sa fille Anne, par les États de Bretagne. Ceci a eu lieu le 20 février 1486 à Rennes et a accru, les oppositions au duc dans le Duché, la concurrence des prétendants au mariage avec Anne de Bretagne et a mécontenté l'entourage du roi de France

Ainsi, par le traité de paix de 1488, l'avenir des deux héritières du duché et, à travers elles, celui de toute la Bretagne, dépendra totalement des volontés du roi de France.

Affaibli, François II meurt peu après, le 9 septembre 1488.

Sa fille aînée, Anne, devient duchesse de Bretagne, elle a 11 ans et demi....

Texte proposé par Solange Bouvier

Sources textes et photos :

- Philippe Tourault (Historia 2016)
- Internet



Gisants de François II de Bretagne et de Marguerite de Foix
Cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul à Nantes